

Été 2023

n°5

# ETRETAT

*Le Mag*



## Flamme olympique

*Elle passera au pied des falaises*

## Patrimoine

*Lancement des travaux  
de l'église et de la chapelle*

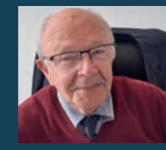
# SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire
- 3 Passage de la Flamme Olympique  
La vie d'Étretat pêle-mêle
- 4 Budget  
Accueil tourisme
  - Sept Services civiques à l'action
  - Opération Triporteur
- 5 Ramassage de déchets  
La plage en bonne santé  
Les jeunes ont du talent
  - Concert Tambour Battant
  - Cross des écoles
  - Fête de la Musique
- 6 «Petites villes de demain»  
Rénovation du Clos-Lupin  
Fleurissement de la ville
- 7 Travaux de l'église  
Restauration de la chapelle
- 8 Raconte-moi la mer  
Animations estivales
- 9 Festival Offenbach  
Journée des Arts  
Parc des Roches
- 10-11 Opération Grand Site
  - Informer et sensibiliser les habitants
  - Camionnette Grand'Sit info**Expo Étretat, mon paysage**  
La salle Cramoysan restaurée
- 12 Bibliothèque
  - Un espace enfants
  - Les bons livres de Dany**Programme cinéma**  
Tailles des arbres et haies  
Poubelles et déchets
- 13 Portraits
  - Le chef étoilé Gabin Bouguet
  - Franck Beaudet, Dormy House
- 14 Espace listes de l'opposition
- 15 Sports
  - Golf : nouveau club house
  - Judo : Les nouvelles ceintures
  - Réfection des courts de tennis
  - Trail Pointe de Caux
- 16 Infos pratiques

Étretat Le Mag n°5 - Été 2023  
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directeur de publication : André Baillard  
Conception graphique : Philippe Deneufve  
Ont participé à la rédaction de ce numéro  
André Baillard, Mireille Bénard, Aurélie Delahais,  
Philippe Deneufve, Odile Fréval, Véronique Huet-  
Lemetais, Catherine Jacob, Joël Jacob, Bernard Le  
Damany, Dany Leroy, Estelle Serafin

Diffusion dans les boîtes aux lettres  
Tirage : 1200 exemplaires



## Le MOT du Maire

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point », nous dit Jean de la Fontaine... C'est ce que nous faisons depuis que nous sommes élus : « partir à point » sur chaque dossier que nous saisissons.

**Le Golf, dont il devient urgent d'intervenir du côté de la mise en conformité des bâtiments devenus vétustes avec le temps.**

**L'église, il fallait se jeter dans l'exécution des travaux au plus vite compte tenu de l'état de la charpente et de la couverture ainsi que les murs des nefs latérales et des transepts, le clocher également.**

**Les écoles, après la réfection des classes du primaire en 2022/2023, nous continuons à nous occuper de la jeunesse et de la scolarité, avec le dossier de l'agrandissement de la cantine scolaire et de la garderie.**

**Le camping, dont l'accueil et les sanitaires ont été entièrement redessinés. Les bâtiments actuels sont vétustes et inadaptés.**

**Rue Tonnetot : après la pose d'un nouveau réseau électrique, 2023/2024 verront la continuation des travaux du réseau d'assainissement et d'eau potable avec réfection de la route et des trottoirs.**

**La vie de notre littoral, quant à elle, a été prise en main au niveau de la sécurité sur la falaise d'Aval, les dossiers de l'Ascension et de notre feu d'artifice du 13 juillet en bord de mer.**

**La vie associative verra un projet de Padel pour le Tennis Club Etreтатаis.**

**Quant à la vie touristique, nous avons pris en main les jardins du Clos Lupin. Il s'agit plutôt d'embellir notre environnement et mettre aux normes le bâtiment musée et point de vente de cette propriété. Soit dit en passant, Maurice Leblanc, auteur des romans d'Arsène Lupin, rendit son personnage plus célèbre que lui-même, et ça il fallait le faire non ?**

**Au fil de votre lecture, vous pourrez constater, que l'espace Marcel Cramoysan a fait peu neuve (salle et cuisine). Il sera ouvert pour la saison et accueillera l'exposition « Étretat, mon paysage » en collaboration avec Anne-Sophie Bertrand et Delphine Peres, de Pays d'Art et d'Histoire, l'O.T. Le Havre Étretat Tourisme Normandie, dirigé Benoît Remy et Stéphanie Boin, chargée de la mission Paysage.**

**Nous avançons au rythme permis par nos budgets et les subventions acquises en 2020, 2021, 2022, qui nous ont été accordées par l'État, de la Région, le Département, la DRAC76, la fondation du Patrimoine et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (CU LHSM).**

**En 2023/2024, la DDTM et l'Agence Régionale de Santé (ARS) seront sollicitées et associées au guichet unique (sous-préfecture), dans le dossier de la future implantation de nos services techniques route de Bénouville.**

**Impliqués dans plusieurs réunions avec la Direction du patrimoine de la Région (Caen et Rouen), nous allons pouvoir travailler de concert avec la Région sur la réalisation de jardins remarquables, notamment au Clos Lupin, au Presbytère, au Parc des Roches et, plus tard, au Parc François Jeanne ainsi que sur d'autres projets.**

**Sur le plan international, nous avons reçu le gouverneur du KEF (Tunisie) et une commission environnementale de l'Assemblée nationale canadienne dans le cadre de la loi littorale liée aux problèmes que nous rencontrons tous et qui concernent le trait de côte.**

**Enfin je remercie toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans la vie locale économique, culturelle, sociale et associative.**

**Aussi, je souhaite vous dire ceci : nous avons la chance d'habiter Étretat avec ses fameuses falaises qui, par moment, peuvent nous donner le vertige. Nous n'avons pas choisi d'y vivre, c'est naturellement qu'on y est né. Tous, riches comme pauvres, nous sommes tous arrivés de la même manière et nous en partons également tous de la même façon. Nous n'emporterons rien lorsque passera le dernier train qui nous reprendra à cette terre que nous aimons. Alors de grâce, essayez de penser qu'Étretat n'est pas le centre du monde ou votre propriété privée. Comme tout le monde, vous voyagez sur la planète pour découvrir d'autres horizons. Je ne souhaite qu'une chose, trouver enfin la bonne équation pour réguler au mieux la vie touristique et maîtriser la fréquentation qui concerne chaque beauté naturelle ou chaque ville ou village de bord de mer ou de montagne. Mais ce n'est pas en voulant une chose et son contraire qu'on peut faire avancer le train dans le bon sens (dans tous les sens du terme).**

**Enfin, si je pense qu'Étretat est évidemment différente du mont Saint-Michel ou du Sacré Cœur de la capitale, notre ville attire par son charme. De mon côté, je ne puis faire mentir la devise de notre ville : « Mes portes sont toujours ouvertes » ou alors trouvez-moi une autre devise ! Essayez simplement de « croire et oser » en des « horizons » meilleurs et d'y travailler pour...**

Bonne lecture de ce Étretat Le Mag estival

André Baillard

## Étretat renoue avec ses traditions

Après deux ans de disette imposée par la crise sanitaire, il était une évidence de renouer avec les traditions locales.

À l'issue de la cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, un cortège a pris la direction de la plage.

La batterie fanfare de Montivilliers-Gonfreville-l'Orcher et les maquettes de bateaux portées par les enfants, fraîchement rénovées par Gérard Dallet, ont ouvert la marche des élus ; les sénatrices Agnès Canayer et Céline Brulin, le sénateur Pascal Martin, André Baillard, maire d'Étretat, ses adjoints et conseillers, de maires des communes de la communauté urbaine, d'un détachement de l'école de préparation militaire de la marine nationale, de la gendarmerie, des sapeurs pompiers et des nombreux Étreтатаis.

Sur la mer, les embarcations avaient été



décorées pour l'occasion ; la vedette de la SNSM, du cotre-pilote Professeur-Gosset, de la caïque Notre-Dame de Lourdes. Les catamarans de l'école Voiles et Galets se sont chargés de grossir

les rangs de la flottille présente.

### Hommage

Le Maire a rappelé dans son discours l'histoire du village de marins et de pêcheurs à l'origine.

Une gerbe de fleurs a été bénie par l'abbé Roquigny et lancée dans les flots à la mémoire des pêcheurs et des marins disparus en mer.

De retour sur la terre ferme, le curé a effectué quelques tours de manège avant que tous ne se retrouvent dans les salons du casino pour le verre de l'amitié.

Texte Joël Jacob - Photo Aurélie Delahais



André Baillard, maire, et Joël Jacob, adjoint, ont accueilli une délégation canadienne venue échanger sur les questions touristiques et sur la problématique de l'érosion des falaises. Catherine Morin-Desailly, sénatrice, et Hubert Dejean de la Batie, vice-président du Conseil régional, étaient également présents.

Moment de partage et de générosité à la Résidence Germaine Coty. En effet, la coiffeuse Sophie Recher a fait don de son matériel de coiffure au CCAS. À l'usage exclusif des résidents, il est désormais installé dans un studio pouvant accueillir les coiffeurs des personnes âgées. L'endroit est aussi ouvert aux pédicures.



Photo Annie Poyer

## Octobre Rose

Chaque année, en France, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

A cette occasion, la ville d'Étretat se mobilisera le Samedi 14 Octobre.

Rendez-vous à 15 h dans le parc de la Résidence Germaine Coty pour une vente de gâteaux et à 20h à l'église Notre-Dame pour un concert de trompes de chasse par les Échos de la Côte d'Albâtre, sous la présidence de Denis Gatinet. La totalité des recettes sera reversée à la Fondation.



Les enfants du village se sont rués dans une chasse effrénée aux oeufs en chocolat dans le jardin de la résidence Coty, à l'invitation de la municipalité



Le 1<sup>er</sup> mai, l'équipe municipale a accueilli les nouveaux habitants d'Étretat à la salle Boissaye. L'occasion d'honorer, également, les mères de famille de plus de trois enfants et de voir William Coquin être décoré par le maire de la médaille du travail pour quarante ans d'activité.

Photo Aurélie Delahais

# LA FLAMME OLYMPIQUE À ÉTRETAT

L'annonce est tombée le 23 juin dernier : La flamme olympique passera par Étretat le vendredi 5 juillet 2024.

En effet, le relais de la flamme olympique effectuera un parcours de 250 kilomètres en Seine-Maritime, vingt et un jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris.

### De Rouen au Havre

La flamme partira de Grèce à bord du Belem pour arriver à Marseille le 8 mai 2024. Elle parcourra 64 villes étapes avant d'allumer la vasque des J.O. de Paris 2024 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture.

Dans le département, la flamme traversera quatre villes, Rouen, Dieppe, Le Havre et Yvetot, ainsi que trois lieux jugés emblématiques, l'abbaye de Jumiègue, le château de Pierre de Coubertin à Mirville et Étretat.

Pendant les cinq heures que durera le passage de la flamme en Seine-Maritime, elle sera accompagnée d'un cortège de 300 personnes, composé des relayeurs, des gardiens de la flamme, des forces de l'ordre, des partenaires...

Pour voir passer la flamme, le Département a déboursé 180 000 euros. Il compte bien capitaliser cet investissement en mettant en valeur sa politique sportive.

### Étretat sous les projecteurs olympiens

Dans ce cadre, Étretat ne compte pas déroger à cet élan.

« Nous avons accueilli avec enthousiasme notre sélection pour cet événement, se réjouissent les élus municipaux. Cette nouvelle a, en fait, été tenue au secret depuis le 14 mars dernier, date à laquelle la ville d'Étretat s'est engagée dans le programme Terre de Jeux 2024. C'est à l'occasion d'une réunion à huis clos à l'hôtel du département de Rouen que nous avons appris la nouvelle. »

### Appel à toutes les bonnes idées

Pour l'équipe municipale « ce passage de la flamme olympique dans notre site exceptionnel est l'occasion de mettre à l'honneur toutes les activités sportives de notre territoire. »

« Nous faisons appel à toutes les idées des habitants, associations, commerçants et bénévoles étreтатаis et des communes voisines pour que la fête soit au rendez-vous. »

La municipalité organisera un comité de pilotage, puis, invitera, le moment venu, toutes les bonnes volontés afin d'organiser cette grande manifestation sportive nationale et internationale pour qu'elle obtienne le succès qui lui est dû.

**Venez nombreux pour que les sports nous rassemblent autour de la flamme ! Avec nous, jouez les Jeux 2024 !**

## Accueil des touristes Sept Services civiques à l'action

La municipalité a recruté, pour la saison 2023, sept jeunes gens dans le cadre du service civique. Mission : sensibiliser les visiteurs aux bons gestes à adopter dans le village et sur les falaises.

Joël Jacob

Les trois premiers jeunes en service civique apporteront leur concours et seront associés à trois sites de la commune : Le musée du Patrimoine, le parc des Roches et le musée du Clos Lupin. Les quatre autres sont chargés de sensibiliser les visiteurs aux bons gestes en leur transmettant les messages pédagogiques correspondants aux problématiques liées aux flux importants de touristes comme, entre autres, leur sécurité, le respect des sentiers sur les falaises et la biodiversité, l'accès au Trou à l'Homme, les comportements citoyens (respect des villageois, gestion des déchets, et autres mégots, les galets...). Ils distribueront à cet effet, des documents élaborés en collaboration avec l'office du tourisme avec un moyen atypique : un triporteur spécialement conçu pour les sensibiliser sur ces sujets.

### Le service civique

C'est un engagement d'intérêt général civil et volontaire qui vise à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale.

Créé par la Loi du 10 mars 2010, il est spécifiquement pensé pour la jeunesse et ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. Il permet à ceux qui le souhaitent de se mettre au service des autres et de la société toute entière.

Un statut à part, défini dans le Code du Service National, leur permet de vivre une expérience unique à la découverte des autres et de soi.

Les missions qui leur sont proposées sont très variées et couvrent dix domaines reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence et citoyenneté européenne. Elles se déroulent ainsi au profit d'associations, collectivités territoriales, établissements publics ou services de l'Etat.

### Mission

L'essentiel de cette mission doit se réaliser sur le terrain, au contact du public et des bénéficiaires de la mission. Chapeautés par un tuteur, ils se distingueront sur leur lieu d'emploi par des tenues confiées, ici, par la ville d'Étretat.

Ils devront réaliser une étude sur la fréquentation touristique qu'ils restitueront en fin de mission.

À noter que les jeunes gens intéressés par le principe de volontariat au service civique sont indemnisés à raison de 600 euros mensuels dont 111,35 euros par la ville d'Étretat. D'ores et déjà, les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des services de la mairie à l'occasion du lancement du recrutement 2024.

## Budget : La taxe d'habitation figée en 2023

Depuis 2021, dans le cadre de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, les communes bénéficient du transfert du taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFBP) du Département - 25,36 % pour le Département de la Seine-Maritime.

Catherine Jacob

### Dépenses de fonctionnement 4 777 364 €

Dépenses de fonctionnement prévues	3 997 155 €
Auto financement (virement de la section d'investissement)	780 209 €

Les salaires représentent 40% des dépenses de fonctionnement de la ville, soit 1 936 500 €

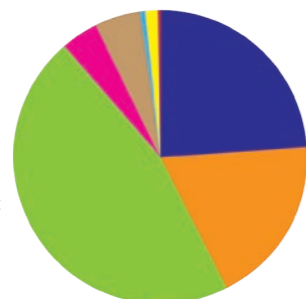
### Dépenses d'investissement 5 689 190 €

Reste à réaliser 2022	2 584 514 €
Nouveaux crédits	2 993 149 €
Solde reporté	111 527 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, parc de loisirs, occupation du domaine public), aux loyers, aux impôts locaux, dotations de l'État, recette des horodateurs, aux prélèvements sur les jeux du casino et à diverses subventions.

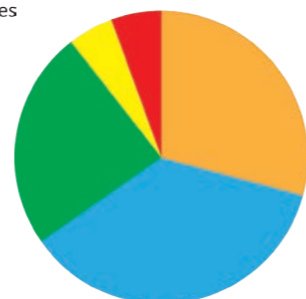
### Recettes d'investissement

■ Taxe d'aménagement	5 000 €
■ Refacturation mise en sécurité immeuble	55 000 €
■ Amortissement	22 783 €
■ Reversement TVA	214 179 €
■ Emprunt	1 700 000 €
■ Subventions attendues	1 915 979 €
■ Virement de la section fonctionnement	780 209 €
■ Affectation du résultat	996 040 €



### Recettes de fonctionnement

■ Autres recettes de gestions courantes	258 000 €
■ Dotations et participations	245 637 €
■ Impôts et taxes	1 153 160 €
■ Recettes des services	1 726 300 €
■ Excédents reportés	1 394 267 €



## Opération «Triporteur»



Photo Sylvain Resse

Une partie des visiteurs du village, heureusement très minoritaire, ne se rend pas compte des risques encourus s'ils ne respectent pas les règles de sécurité de base. Chacun garde à l'esprit les nombreuses interventions des services de secours des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile notamment au Trou à l'Homme. D'autres ne respectent pas non plus les règles élémentaires de propreté et de courtoisie lorsqu'ils déambulent dans les rues de la commune.

Grâce à la présence d'emplois civiques recrutés tout spécialement par la commune à cet effet, la municipalité met en place, en collaboration avec l'Office de Tourisme, une opération de sensibilisation auprès des visiteurs. Un triporteur customisé pour la circonstance sillonne 71/71, du 1er Juillet au 3 septembre, les rues de la station balnéaire, accompagné par les jeunes emplois civiques qui distribueront quelques 30.000 dépliant bilingues rappelant les 10 conseils de base pour passer un séjour agréable à Étretat.

Les élus espèrent que cette opération de sensibilisation diminuera, ainsi, fortement les actes d'incivisme et limitera les risques d'accidents.

Benoît Remy

### LES 10 BONS CONSEILS

- 1 - Je ne mets pas ma vie en danger en me promenant au bord des falaises ou sous les falaises : les risques d'éboulements sont réels et fréquents.
- 2 - En randonnée, je reste sur les sentiers ouverts et balisés pour ma sécurité et pour éviter de dégrader la végétation.
- 3 - Les galets sont là pour notre protection, je ne les emporte pas pour ma décoration.
- 4 - Je ne nourris pas les animaux que je pourrais croiser, la nature s'en charge.
- 5 - J'emporte mes déchets y compris les mégots et les besoins de mon chien : des containers sont à disposition à chaque sortie de la plage.
- 6 - Baigneur je trouve ma place sans empêcher l'activité nautique.
- 7 - Promeneur, je ne m'aventure pas au-delà du trou à l'homme sans risquer trépas
- 8 - Je m'informe des horaires des marées, la nature ne se contrôle pas.
- 9 - Je respecte la tranquillité des habitants et des autres usagers, je suis courtois et souriant
- 10 - Vacancier, le calme tu apprécieras : écoute la mer et les goélands

## Au rythme de Tambour Battant



Les 9 et 10 juin dans le gymnase Henri Dupain, les élèves des différents ateliers de l'association Tambour Battant se sont produits sur scène devant un public nombreux constitué en majorité des familles, de proches et d'Étretatais.

Chaque catégorie, jeunes et moins jeunes, a pu s'exprimer par le biais du chant et de la musique sous les applaudissements fournis de l'assistance. Un spectacle de qualité où l'on pourra saluer le travail des professeurs et le talent de tous les artistes.

Rendez-vous encore plus nombreux pour les prochains concerts de cette association encore méconnue mais qui mérite une grande attention tout au long de l'année.

Texte et photo Joël Jacob

## Cross des écoles



Comme tous les ans, les écoles élémentaires et maternelles organisent leur traditionnel cross de fin d'année.

Ainsi, les écoles de Beaufort, Bénouville, Bordeaux-Saint-Clair, Gonville, Heuqueville, Villainville et Étretat ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée dans une excellente ambiance sur le terrain de football municipal.

Au total, ce sont 18 classes, qui se sont retrouvées dès le début de ce bel après-midi du 26 mai pour cette compétition amicale.

Grace à leur courage et leur motivation, tous les 374 enfants ont été récompensés et médaillés ; or, argent, bronze et médaille d'encouragement.

Texte et photo Catherine Jacob

## Concerts à la plage



Photo Joël Jacob

La Fête de la Musique a accueilli sur la scène du perrey plusieurs formations présentées par l'association Tambour Battant et le groupe Sea u Sound. Les Archers des Falaises ont, eux, donné un concert dans le jardin de la résidence Germaine Coty.

## Opération «ramassage de déchets»



À l'initiative d'un groupe d'étudiants de l'Esaiip d'Angers-Maine et Loire, une opération de ramassage de déchets s'est déroulée sur la plage, le 24 avril dernier.

Le groupe, en 2ème année de cycle préparatoire d'école d'ingénieurs, en présente le contenu.

« Notre projet consistant à la sensibilisation des écosystèmes marins a fait l'objet de différentes actions. Nous avons réalisé des interventions dans une école primaire. Les différentes activités que nous avons prévues avaient pour objectif plusieurs sujets comme par exemple la protection des animaux marins en allant jusqu'au tri des déchets et d'aborder les solutions que nous pourrions mettre en place au quotidien.

Nous avons par la suite réalisé des interviews de professionnels de la protection de l'environnement et des acteurs du tourisme avec l'aide de la mairie d'Étretat. Afin de sensibiliser le grand public à la nécessité de se mobiliser pour protéger nos côtes. Nous avons également organisé une Clean Walk sur la plage et les falaises de cette ville mondialement connue.

Notre projet s'est construit sur un an dans le cadre de nos études d'ingénieur environnement. Nous avons été soutenus par la mairie d'Étretat et un grand nombre

de partenaires (Office Français de la Biodiversité, EDF : le parc éolien en mer au large de Fécamp, l'Opération Grand Site, le Syndicat Mixte du littoral de Seine Maritime, la communauté urbaine : le Havre Seine métropole, la Mer pour Tous). Tout ceci nous a motivé et nous avons pu obtenir un moyen de locomotion qui nous a été loué par l'OBS (office bartholoméen du sport), partenaire de l'Esaiip. Nous avons également réalisé diverses ventes au sein de notre école pour pouvoir récolter des fonds pour notre projet.

Une fois sur place, nous avons réalisé la Clean Walk. Nous étions une équipe de 25 personnes, et avec la détermination de tous, nous avons ramassé environ 60 kg de déchets (plastiques, bouteilles, mégots...) avant le début de la saison estivale.

De notre côté cela été un réel plaisir de réaliser cette opération auprès des Étretatais : ce fût de bons moments de partage et de rencontres exceptionnelles. »

De son côté, la municipalité remercie les étudiants d'avoir porté leur projet avec tout l'enthousiasme et la détermination dans une cause ô combien importante pour l'avenir.

Les élus leur souhaitent le meilleur dans la poursuite de leur préparation au cursus d'ingénieurs environnement.

Joël Jacob

## La plage en bonne santé

Le 2 février 2023, l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.) a communiqué aux élus le classement provisoire de la zone de baignade pour 2022. Le 15 mai dernier, cette même agence confirmait ce résultat.

Les eaux de baignade de notre plage sont classées : excellentes !

Durant la saison balnéaire 2022/23, les zones de baignade en mer ont fait l'objet d'un contrôle sanitaire par l'A.R.S. en application de la directive 2006/7/CE et du Code de la Santé Publique.

Pour rappel, l'évaluation de la qualité sanitaire de l'eau de baignade repose sur la recherche de bactéries témoins de contamination fécale : Escherichia coli et entérocoques intestinaux. Le programme de suivi prévoyait ainsi de 11 à 20 analyses bactériologiques pour les baignades en mer, soit 315 prélèvements suivis d'analyses. À l'issue, les résultats de ce suivi sont communiqués aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade (PREB) : les maires et les gestionnaires.

Le classement est basé sur l'analyse statistique des résultats des quatre dernières années et divisé en quatre « niveaux » : Excellent (eaux d'excellente qualité) ; Bon (eaux de bonne qualité) ; Suffisant (eaux de qualité moyenne) ; Insuffisant (eaux de qualité médiocre).

Durant cette période, aucun épisode de pollution n'a été enregistré et une grande majorité des plages seinomariennes ont des eaux d'excellente qualité : 15 sur 23 et pour 7 des eaux de bonne qualité et 1 de qualité moyenne.

(sources ARS - Rédaction Joël JACOB)

## Nouvelle jeunesse pour le Clos-Lupin

L'embellissement du jardin selon les volontés de Maurice Leblanc permet au visiteur, maintenant, de retrouver le plaisir de la promenade dans les allées du Clos Lupin. Les escaliers extérieurs sont désormais sécurisés en harmonie avec le lieu et la pergola retrouvera également sa superbe à la fin de la saison.

C'est enfin le départ du grand projet de rénovation du Clos Lupin, après deux années d'études, de visites d'autres maisons d'écrivains. Les premières consultations ont débuté le 19 juin dernier.

Cette demeure du romancier, idéalement située, est de style normand. Elle accueille le grand public en lui offrant une halte culturelle traitée de manière singulière dans un cadre verdoyant et pittoresque ; une immersion dans le monde du personnage d'Arsène Lupin.

Le projet de rénovation du Clos Lupin s'articule autour de 3 phases : La première phase du projet vise à définir l'état actuel structurel du bâtiment qui accueille depuis 30 ans une moyenne de 25000 personnes par an.

Ensuite viendront les consultations relatives à la remise aux normes actuelles du bâtiment avec les travaux associés permettant l'amélioration du bâti et la redistribution de la superficie d'accueil. Enfin, le projet doit inaugurer une nouvelle forme de scénographie pour raconter dans une maison d'écrivain, l'histoire de Maurice Leblanc et de son œuvre littéraire articulée autour de son personnage principal, Arsène Lupin, dont la notoriété dépasse celle de son créateur.

L'auteur ne qualifiait-il pas, d'ailleurs, son personnage comme étant son poignard d'Ingres ?

Par un décor authentique et reconstitué en accord avec la qualité architecturale du lieu, la scénographie devra intégrer l'ensemble des nouvelles fonctionnalités

et technologies souhaitées dans l'espace pour redonner à ce lieu la magie de l'illusion, tout en conservant son caractère de maison balnéaire du début du siècle dernier.

Ce projet ambitieux et d'intérêt public est supporté par la cheffe de projet Marina Lecault, déléguée par la CULHSM, et sera financé majoritairement par les fonds publics. Il devra toutefois être inévitablement complété par un programme de mécénat privé dont la municipalité indiquera les détails prochainement.

Ce programme de mécénat à destination du grand public, comme des entreprises, permettra à tous d'apporter ses compétences.

Le Clos Lupin étant le patrimoine de tous, la municipalité remercie déjà ceux qui s'y investissent régulièrement et compte maintenant sur la motivation de chacun pour supporter au mieux l'aboutissement de ce projet.

Texte et photo Estelle Serafin



## Le Fleurissement au cœur de l'attractivité de la ville



Photo Jael Jacob

Terre de nature et de culture, au littoral pittoresque, Étretat est connue dans le monde entier. À la singularité de son paysage s'ajoutent les témoignages d'un riche passé. Ce sont, notamment, des maisons de pêcheurs et la présence d'œuvres laissées par de nombreux grands artistes.

L'attractivité de cette petite ville n'est plus à démontrer. Le maintien de sa beauté reste une grande préoccupation.

Le fleurissement, grâce au concours des Étretatais et au travail de l'ensemble des services municipaux, participent à l'embellissement du village.

Le but à atteindre reste de concevoir des démarches en conformité avec l'intérêt des habitants et des touristes afin d'obtenir une 3<sup>ème</sup> fleur.

Dans cette optique, l'équipe municipale prend également en compte la protection de l'environnement, la valorisation du paysage et l'adhésion du grand public.

Tout ceci afin de préserver un endroit où il fait bon vivre.

Mireille Bénard

## Étretat, « Petites Villes de Demain »

La commune d'Étretat bénéficie d'un dispositif national de revitalisation pour conforter son rôle de centralité et améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Lancé en octobre 2020 par l'État, le programme « Petites Villes de Demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants de communes de moins de 20 000 habitants, exerçant un rôle de centralité sur les territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans leurs projets – équipements, aménagements – et leur transition écologique. Le dispositif se décline sous forme d'actions ciblées qui, avec le concours de nombreux partenaires techniques et institutionnels, et un accès simplifié aux aides et financements, permettront de concrétiser les projets.

Les actions envisagées permettront notamment de requalifier l'habitat et valoriser le patrimoine bâti, de développer une offre locative de qualité et abordable dans des logements réhabilités et adaptés au vieillissement, ou encore de pacifier les axes de circulation et de consolider le tissu commercial et de services de proximité. Le Havre Seine Métropole assure un rôle d'accompagnement et de coordination dans la mise en œuvre de ces projets.

### Des aides aux travaux de rénovation de logements

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain (OPAH-RU) s'inscrit dans le dispositif Petites Villes de Demain. L'opération s'adresse aux propriétaires (occupants – bailleurs) ou copropriétaires afin de les accompagner dans leurs travaux de rénovation de logements de plus de 15 ans. Jusqu'en 2027, ils bénéficieront d'une information sur les aides potentielles, d'études de faisabilité de leurs projets ainsi que de la préparation et du suivi des dossiers de demande de subventions.

Quelques actions Petites Villes de Demain envisagées sur la commune :

- Réhabilitation de logements pour lutter contre leur vacance
- Piétonnisation du centre-bourg et de ses places grâce à une réorganisation du stationnement
- Requalification du pôle scolaire en lien avec les nouveaux usages et besoins
- Relance des dynamiques commerciales collectives et intégration des commerces au paysage urbain étretatais

Plus d'informations OPAH-RU Petites Villes de Demain sur [renover.lehavreseinemetropole.fr](http://renover.lehavreseinemetropole.fr)

Téléphone : 02 35 22 25 20

Brochures disponibles en mairie et/ou lien vers brochure à télécharger.

### POUR QUELS TRAVAUX ?



### Exemples de travaux

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>Logements*</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise aux normes du réseau électrique</li> <li>• Création de ventilation</li> <li>• Amélioration d'un système de chauffage</li> <li>• Réfection de la plomberie</li> <li>• Adaptation de la salle de bains</li> <li>• Remplacement des menuiseries</li> </ul> | <p><b>Parties communes*</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ravalement, réfection des toitures et des charpentes</li> <li>• Remplacement de menuiseries</li> <li>• Sécurisation des accès</li> <li>• Accessibilité des parties communes</li> </ul> |
|--|---|

\* À l'exception des travaux simples et d'embellissement. Liste de travaux non exhaustive

### QUELS SONT LES ACCOMPAGNEMENTS ?

- INFORMATION sur les aides dont vous pouvez bénéficier
- RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ de votre projet (aspects techniques, thermiques, financiers et administratifs)
- PRÉPARATION ET SUIVI des dossiers de demande de subventions

### LE DÉROULEMENT DE VOTRE PROJET :

Premier contact avec l'équipe du service Amélioration de l'Habitat :



## Église Notre-Dame

# Bientôt, des tuiles rouges sur le plus vieux bâtiment du village

Il était devenu urgent de réaliser la première tranche des travaux de l'église compte tenu de la vétusté des lieux et leur dangerosité.

### Participations multiples

Le projet s'inscrit sur une dépense de 1,850 millions d'euros (HT).

L'État participe dans la DETR, le Département finance à hauteur de 20%, la Direction Régionale de l'Action Culturelle de Seine-Maritime (DRAC76) finance à hauteur de 40%. L'association en charge des dons a obtenu, en moins d'un an : 105 000 euros, grâce à des dons personnels, mais elle a, aussi, organisé de nombreux spectacles, notamment un concert de Pete Doherty, qui ont eu lieu à l'église Notre-Dame d'Étretat pour sa rénovation. Merci à tous pour cette participation.

Également un grand merci à Omar Abodib et à toute son équipe du Donjon qui a permis cette soirée de gala dont le montant



a entièrement été reversé au compte de Notre-Dame pour sa rénovation. C'est tout un village qui s'est mobilisé ce soir-là.

### Maîtrise d'œuvre

L'assistant à la maîtrise d'ouvrage est le cabinet Urbi-conseil dont Charlotte Bisognoni (AMO) est venue présenter le

projet de réhabilitation et son coût, lors du dernier conseil municipal.

En juin, c'est Judicaël de la Soudière, du cabinet NASCA et architecte en charge des travaux, qui était venu présenter les différentes tranches des travaux sous les prescriptions de la DRAC.

Aujourd'hui nous en sommes aux demandes de subventions auprès des administrations (Etat, Département, Région, DRAC76), la commission d'appels d'offres ayant fait le choix des entreprises et le montant.

Les travaux devraient commencer dès l'obtention

des subventions et l'autorisation (vers septembre 2023) pour une durée de trente mois.

André Baillard

Visite guidée tous les jeudis à 11 heures en juillet et en août

## Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde

# Cure de jouvence pour l'emblématique édifice

La chapelle Notre-Dame-de-la-Garde reconstruite en 1950, sur les plans de l'architecte Arthur Giraudet, est la propriété du Conservatoire du Littoral depuis 2014. Elle trône sur le site emblématique de la falaise d'Amont et entre en résonance avec l'aiguille d'Étretat, le monument dédié aux aviateurs Nungesser et Coli et le musée du patrimoine d'Étretat. Ce site classé, très fréquenté, fait partie du Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre.

### Des travaux nécessaires

La chapelle est actuellement fermée au public car elle présente des défauts d'étanchéité qui ont endommagé le bâtiment (effondrement de la voûte, infiltrations...).

Le Conservatoire du littoral a décidé de la

sauvegarder. Des travaux ont débuté au mois de mai et programmés pour se terminer avant la fin de l'année 2023.

Pour ce projet très spécifique, la maîtrise d'œuvre Frédérique PETIT Architecture (Rouen) a été engagée. L'entreprise Monument Lanfry (Deville les Rouen) intervient pour les travaux, ainsi que l'entreprise Biard-Roy, pour la dépose de la cloche et la réfection du beffroi. Le coût des travaux s'élève à 230 000 € HT.

### Isolation et embellissement

Les travaux correspondent à la décontamination des produits amiantés, des travaux de maçonnerie extérieure, réfection des voûtes intérieures, étanchéité et entretien de la couverture, remplacement

de la croix, restauration de la porte, gestion des eaux pluviales.

Pour ce projet les partenaires financiers sont le Département de Seine-Maritime à hauteur de 30% et la Fondation du Patrimoine à hauteur de 12%.

### Aménagement paysager

Le Conservatoire du littoral entreprendra également des travaux d'aménagement autour de la chapelle en 2024 afin de restaurer la qualité paysagère et écologique de la falaise d'amont, action prioritaire du programme d'action du Grand site Falaises - d'Étretat Côte d'Albâtre.

Bernard Le Damany



Photo Philippe Deneufye

Associations

# Raconte-moi la mer



Plusieurs associations ont unis leurs forces pour créer un événement d'ampleur les 29 et 30 septembre prochain : Raconte-moi la mer.

Au programme : expositions, projections de films sur différents sites, conférences.

Parce qu'Étretat a les pieds dans l'eau et que son patrimoine maritime mérite une mise en valeur, plusieurs associations locales ont eu l'idée d'organiser deux jours d'événements autour du thème de la mer. Ainsi, les membres de Patrimier, de l'Arche, des Amis d'Étretat, de Voiles & Galets, du Cercle nautique, de Bons Baisers d'Étretat,

de Sea u Sound ont planché sur la création d'animations en plusieurs endroits du village. Pour accompagner l'événement, la municipalité a voté une subvention de 4800 € au conseil municipal du 26 juin. De quoi rassembler les habitants de la commune autour d'une idée fédératrice.

## Au programme du dernier week-end de septembre

### Vendredi 29

Exposition de Michèle Rocaboy du samedi 23 au samedi 30 septembre - salle Cramoysan

18h - Conférence par Bruno Delarue

19h30 - Apéritif + Petit buffet salle Cramoysan

21-23h - Projection des vidéos sur les 5 sites : Salle Cramoysan, Pôle Nautique, Marché couvert, Patrimier, Falaise d'amont

### Samedi 30

14h - « Dessine-moi la mer » avec remise des « œuvres » au plus tard à 16h à la salle Cramoysan, pour les adultes, les enfants, les familles

14h30 - Animations nautiques dans la baie : Plongeoir, voiliers, canoé, périssoire... suivant conditions météo !

16h-17h30 - Temps fort musical par le groupe Sea-U-Sound sur l'esplanade Charles-Thomas

16h30 - Montage des dessins sur un grand support (3mX2m) à la salle Cramoysan

17h - Accueil par les élus à la salle Cramoysan, inauguration de l'exposition des dessins réalisés dans l'après-midi, visite de l'exposition de photographies de Michèle Rocaboy

17h30-19h30 - Remise officielle à la municipalité par Andrée Baillard des DVD réalisés par son mari Jacques Baillard concernant les archives Ledoult/Gazdag .

Conférences-témoignages par l'Association des Terres Neuvas de Fécamp en partenariat avec les chœurs d'homme d'Yport dans la salle Boissaye

Apéritif et buffet au chantier de Patrimier suivant conditions météo ou salle Boissaye

21h-23h - Projection des vidéos sur les 5 sites : Salle Cramoysan, Pôle Nautique, Marché couvert, Patrimier, Falaise d'amont



Photos: Philippe Deneuflye

## Festivités 2023

Le musée du patrimoine est ouvert tous les jours jusqu'au 31 août, puis les week-ends jusque fin septembre

Le Vélo-rail est ouvert tous les jours jusqu'au 31 août, puis les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 31 octobre

12 juillet - 21h - Église de Gonneville-la-Mallet  
Concert Écho d'Orgues

13 juillet - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice  
21h30 Rendez-vous place de la mairie pour la retraite aux flambeaux  
23h Feu d'artifice sur la plage

15 juillet - 18h - Temple : Double inauguration  
Exposition "L'eau et la Bible" par Ravage  
Exposition textile "Par amour de la Terre" coordonnée par Linda Murgatrovd

18 juillet - 21h15 - Clos Lupin  
La Belle Hélène au Moulin Rouge

19 juillet - 21h - Église de Criquetot-l'Esneval  
Concert Écho d'Orgues

28 juillet - de 21h à 22h - Temple  
Conférence sur "l'environnement et la protection de la nature face au nouveau tourisme, en particulier à Étretat"

29 juillet - 18h30 - salle Boissaye  
Film «Marioupol, l'espoir n'est pas perdu» précédé de musique et suivi d'une conférence

30 juillet - Journée des Arts

4 août, de 21h à 22h - Temple  
Benoît Duteurtre présente son dernier livre "La Belle Époque", en particulier en Normandie et à Étretat  
5 août - de 10h à 12h et de 14h30 à 18h - salle Cramoysan  
Vente des travaux des anciens

6 août - de 10h à 12h - salle Boissaye  
Chorale d'été "Étretat (en)chante Paris"

11 août - de 21h à 22h - Temple  
Conférence "Oser l'art dans un lieu de culte et dans le temple d'Étretat"

Du 11 au 19 août - Festival Offenbach  
programme page 9

12 août - 15h - Clos Lupin - Gratuit  
Rêverie offenbachienne - Concert 2 violoncelles

12 août - Régate de Voiles & Galets

14 et 15 août - place Foch  
Marché de la céramique

Du 14 au 20 août - salle Cramoysan  
Les talents d'Étretat

19 et 20 août - Triathlon golf, pétanque et périssoire

20 août - 21h - Temple  
Concert pour les 140 ans du Temple

25 août - de 21h à 22h - Temple  
Conférence "L'Exode et l'accueil des ukrainiennes à Étretat"

26 août - 20h - salle Boissaye  
Spectacle des vieux galets

26 et 27 août - Course de côte Étretat-Bénouville  
ASA Côte d'Albâtre, ligue Normandie

2 septembre - à partir de 10h - Stade  
Forum des associations

2 septembre - 17h - place de la Mairie  
Commémoration "libération d'Étretat"

10 septembre  
Vide greniers organisé par L'Arche

10 septembre - Trail de la Pointe de Caux

Du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre - salle Cramoysan  
Expo photos de Michelle Rocaboy

29 et 30 septembre - "Raconte-moi la mer"  
Projection de films sur différents sites, concours de dessins, conférences...

7 octobre - Nuit du tourisme

14 octobre - Église - Octobre rose  
Concert de Trompes de chasse

## Journée des Arts

# À vos pinceaux !

La 22<sup>ème</sup> édition de la Journée des Arts investira la bourgade de bord de mer le 30 juillet.

Et c'est avec le même enthousiasme que les précédentes années que les membres de l'association Art and Sea sont à nouveau prêts à accueillir leurs amis peintres et sculpteurs qui arrivent de tous les coins de France et même de l'étranger !

Dès 8h et jusqu'à 10h, toute l'équipe d'Art and Sea les attendra sur le perrey avec un petit café pour l'inscription gratuite. Chacun choisira ensuite « son petit coin » et commencera à s'y installer.

Les artistes devront créer une œuvre originale en quelques heures puisque tout doit être rendu pour 14h30. A partir de 15h, les tableaux et sculptures seront exposés sous les chapiteaux avant d'être vendus aux enchères par Maître Roquigny, commissaire priseur incontournable.

A cette occasion, outre une donation de 10% des recettes offerte à une association humanitaire, les Amis d'Étretat-Apade, le Festival Offenbach, la municipalité d'Étretat, L'Arche et Art and Sea remettront un prix à l'artiste de leur choix. Un tableau créé par l'ensemble des artistes présents sera vendu au profit du Cocon de Cabrousse, orphelinat en Casamance.

Outre les chers canotiers fabriqués à la main en Italie et 100% en paille naturelle, les organisateurs proposeront également, sur le perrey, des cabas en maille ostréicole de fabrication artisanale. Un bon souvenir de Fête...

Rendez-vous donc dans ce décor grandiose d'Étretat où les acteurs s'exprimeront en direct sous le regard émerveillé des visiteurs.

Jocelyne Milan



Art and Sea

## Parc des Roches

Pateageoire, château gonflable et mini-golf



Photo: Philippe Deneuflye

Du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre

Ouvert tous les jours, de 10h à 12h en ouverture libre et de 12h à 19h avec les jeux

Du 4 septembre au 1<sup>er</sup> octobre

Ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

Périodes d'ouverture, sauf intempéries

## Festival

# Offenbach investit la station

Cette année, le Festival Offenbach d'Étretat se déroulera entre le 11 et le 19 août. Plus de la moitié de la programmation sera consacrée aux œuvres de Jacques Offenbach. Plusieurs metteurs en scène et troupes sont prévus afin d'encourager la diversité créative.



Photo: Philippe Deneuflye

Toujours de grande qualité artistique, le festival encourage les interprétations d'autres compositeurs ou transcripteurs contemporains d'Offenbach ou encore, qui s'inscrivent dans les courants romantiques, post-romantiques et impressionnistes.

Ce 18<sup>ème</sup> Festival Offenbach s'annonce comme un rendez-vous incontournable sur la côte caennaise durant cette semaine du mois d'août.

Réservations et informations : [www.etretat-festivaloffenbach.fr](http://www.etretat-festivaloffenbach.fr)

## Au programme

11 août - 21h - Église Notre-Dame

Jacques Offenbach en famille, un grand concert inspiré de l'esprit musical d'Offenbach : quatre virtuoses se succéderont sur scène pour interpréter de nombreuses œuvres de compositeurs contemporains d'Offenbach.

12 août - 11h et 15h - Mairie - Clos Lupin  
Rêverie offenbachienne, deux petits concerts gratuits et en plein air seront donnés place de la Mairie (11h), puis au Clos Lupin (15h) offrant une harmonie parfaite entre deux violoncelles.

14 août - 21h - Salle Boissaye  
Love Song et Thérapie, comédie musicale contemporaine, inspirée de la célèbre comédie de Shakespeare Midsummer Night's Dream, (songe d'une nuit d'été) écrite à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle, où chansons originales et chants polyphoniques serviront une partition célébrant le pouvoir ensorcelant de l'amour...

15 août - 15h - Perrey  
Rêverie offenbachienne, un petit concert de violoncelles sera donné sur le perrey dans une atmosphère particulièrement marine.

17 août - 20h30 - Salle Boissaye  
Étretat, rêve de belle époque sera centré autour de la musique légère des expositions universelles de Paris de 1855 à 1937. En seconde partie du concert, le public dansera au son des quadrilles, polka, valse...

19 août - 20h45 - Église Notre-Dame  
Dream with me sera un événement classique à ne pas manquer pour tous les amateurs d'opéra ! Avec la célèbre soprano irlandaise Céline Byrne, vous serez transportés dans un monde de rêve et d'émotion.

Né en 1819 à Cologne, Jacques Offenbach s'installa définitivement en France en 1833, dont il obtiendra la nationalité française. Violoncelliste virtuose au Conservatoire de Paris dès l'âge de 14 ans, il gravira ensuite les marches du succès sur la scène parisienne. C'est grâce notamment au succès de sa représentation d'Orphée aux Enfers qu'il se fit construire sa Villa à Étretat en 1858.

Parfois décrié pour son audace, sa fantaisie ou son ironie, mais toujours admiré pour son génie créatif et son esprit vif, Jacques Offenbach fut plus qu'un très grand musicien qui composa 650 opus, dont 110 œuvres scéniques, ou qui associa avec brio la musique lyrique à la parodie. Il fut, jusqu'à la fin de ses jours, un esprit libre et jeune, ayant goût pour l'humour. Plein de gaieté et de bout-en-train, il incarne une forme d'ascension formidable et d'intégration exceptionnelle à la société française, construite grâce à son talent, mais surtout à sa force de travail et à sa volonté acharnée de réussir.

Étretat fut un lieu d'inspiration privilégié pour Jacques Offenbach. Ses concerts improvisés, ses bals costumés et ses salons littéraires, qu'il institua ou qu'il encouragea chez lui dans sa villa ou sur le Perrey, ses soirées artistiques ou théâtrales produites par des amateurs, des amis, des enfants, des parents, des artistes et écrivains, des journalistes et intellectuels, jouant ou discutant pour s'amuser ou distraire, ont marqué l'histoire d'Étretat.

Opération Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre

## Informer et sensibiliser les habitants

Dans le cadre de l'Opération Grand Site menée depuis trois ans, une opération d'information et de sensibilisation est entreprise à destination des habitants et des visiteurs du secteur. L'objectif : adopter les bons gestes sur le territoire et s'engager dans un tourisme vertueux et respectueux.

Un Grand Site est un territoire reconnu pour ses paysages, sa biodiversité, son patrimoine historique et culturel. C'est un territoire qui s'engage dans une démarche collective pour concilier cadre de vie des habitants, préservation du paysage et gestion de la fréquentation touristique.

Le Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre est l'un des 51 territoires engagés dans cette démarche. Il s'étend sur 13 communes: Saint-Jouin-Bruneval, La Poterie-Cap-d'Antifer, Le Tilleul, Etretat, Bordeaux-Saint-Clair, Les Loges, Bénouville, Criquebeuf-en-Caux, Yport, Vattetot-sur-Mer, Froberville, Saint-Léonard, Fécamp.

### Grand Site de France

La démarche Grand Site est portée par le Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre en partenariat avec ces 13 communes pour atteindre ces objectifs et pour obtenir le label "Grand Site de France". Le syndicat mixte est composé du Département de la Seine-Maritime, de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ainsi que de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Le label, quant à lui, est attribué par le Ministère de l'écologie pour une durée de 6 ans et récompense les actions mises en œuvre par les territoires.

Le syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre, créé depuis janvier 2023, accompagne la mise en œuvre des actions engagées en faveur de cette démarche. À titre d'exemple, des projets structurants de la démarche sont déjà lancés : la renaturation de la falaise d'Amont à Étretat par le Conservatoire du littoral, la sécurisation temporaire sur les falaises entre Aval jusqu'à la Manneporte par la commune, le projet d'aménagement de la gare des Loges en pôle des mobilités douces par la Commune des Loges, le futur aménagement du centre-bourg de la commune de Bénouville avec la communauté urbaine, le déploiement des itinéraires vélos avec les intercommunalités, la restauration du sentier du littoral par le Département, la reconduction annuelle d'un billet de train

Pour suivre la maison du Grand Site, le Grand Sit'info et aller à sa rencontre :

Facebook : <https://www.facebook.com/GrandSiteFalaisesEtretatCoteAlbatre>

Instagram : (@gs\_falaisesetretat\_cotealbatre): [https://www.instagram.com/gf\\_falaisesetretat\\_cotealbatre/](https://www.instagram.com/gf_falaisesetretat_cotealbatre/)

Plus d'informations sur la démarche :

<https://www.grandsitedefrance.com/component/content/article/18-les-sites-membres/350-falaises-detretat-cote-dalbatre.html>

<https://www.grandsitedefrance.com/demarche>

<https://tricotéunsourire.com/> et <https://pro.citemomes.fr/index.php/la-malle-vagabonde/>



combiné à un billet de bus, par la Région Normandie pour inciter à venir en transport en commun, la reconduction de la présence de la brigade équestre estivale pour 2023,...

### Communiquer, sensibiliser

Des actions de communication et de sensibilisation sont aussi développées par le syndicat mixte pour associer la population à la démarche (ateliers paysages, interventions auprès des scolaires, randonnées agricoles...) et pour inciter les visiteurs à adopter les bons gestes sur le territoire et à s'engager dans un tourisme vertueux et respectueux

: privilégier les transports en commun, respecter les chemins balisés et prendre le temps de découvrir les paysages remarquables...

C'est dans ce cadre que depuis 3 ans, un espace d'information et de sensibilisation du Grand Site, Grand Sit'info, parcourt le territoire entre juin et août, il vient à la rencontre des habitants et des visiteurs au cœur même du Grand Site pour présenter ces messages.

C'est d'ailleurs en collaboration avec cet espace itinérant que la fresque tricotée du Grand Site a été réalisée en 2022. Les habitants du Grand Site ont pu venir s'informer et déposer leurs carrés en tricot. Cette fresque est composée de 1260 carrés qui ont été assemblés par l'association Citémômes dans le cadre du projet « Tricoté un sourire », reconstituant ainsi une partie du tableau de Monet, 1883 « Etretat, Soleil couchant » qui sera exposé cet été à Étretat avec l'exposition « Etretat, mon paysage ».

Estelle Clément-OGS

De gauche à droite, Pierre Aubry, 1<sup>er</sup> adjoint de Fécamp, Steven Martin, adjoint au maire des Loges, Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente au conseil départemental de Seine-Maritime, en charge des relations avec les communes et de l'arrondissement du Havre, Jean-Baptiste Gastinne, adjoint au maire du Havre et André Baillard, maire d'Étretat, lors de la signature du contrat de Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre



## Les services techniques restaurent la salle cramoysan

Après avoir réalisé des travaux dans la cuisine jouxtant la salle Cramoysan (électricité, isolation, peinture et plomberie), les employés des services techniques se sont attelés à la rénovation nécessaire de la totalité de cette salle chère aux associations et aux Etretatais.

Le choix des peintures, le nettoyage des stores, luminaires et autres rideaux rendent une excellente clarté aux lieux et remettent en valeur les belles fresques du peintre éponyme : Cramoysan. Les paillassons ont été remplacés et un nouvel écran de cinéma a été placé en fond de salle.

L'endroit retrouve alors une nouvelle jeunesse et y trône déjà, en bonne place, la maquette du marché couvert sortie de son isolement et réalisée en son temps par les compagnons du devoir.

La municipalité salue le travail réalisé par l'équipe des services techniques municipaux, travail effectué dans l'optique d'y accueillir les utilisateurs habituels, mais aussi des expositions.

Pour preuve, celle qui est mise en place depuis le 17 juin « Etretat, mon paysage » et qui sera suivie en septembre par celle d'un nouvel événement « Raconte-moi la mer ».

Texte et photo Joël Jacob

## La camionnette du Grand Sit'info sur la route

Depuis le 2 juin, la maison de site éphémère et itinérante, appelée le « Grand Sit'Info », est présente sur le territoire des 13 communes engagées dans la démarche Grand Site Falaises d'Étretat- Côte d'Abâtre. Cette maison prend la forme d'une camionnette, qui vient à la rencontre des habitants et des visiteurs tout l'été.

À Étretat, dès le 8 juin, sur le marché et sur le perrey terrasse Courbet, selon le calendrier ci-après, les animateurs présents, Gurvan et Lola, puis Clémence, informent et sensibilisent aux bons gestes à adopter, à l'utilisation de modes de transports alternatifs et à la préservation du paysage pour participer au maintien du cadre de vie des habitants du Grand Site, en s'appuyant sur :

- des documents consultables dans la camionnette présentant les paysages, les différents modes de déplacements sur le territoire et expliquant comment organiser sa visite pour participer au respect des paysages emblématiques.

- des petites animations interactives et sensorielles avec la « malle vagabonde » du Grand Site, créée par l'association Cité Môme, permettant à tout type de public de comprendre les enjeux des Grands Sites, les pratiques vertueuses pour s'engager dans un tourisme durable. La maison de site propose, à travers ces animations, de participer à la réalisation d'un « arbre à souhaits ». Une boîte est mise à disposition dans la camionnette, à destination des habitants et des visiteurs, qui peuvent y déposer leurs vœux pour le Grand Site.

### Exposition Étretat, mon paysage

Lors de l'édition 2022, en partenariat avec l'association Cité Môme, la maison de site avait déjà fait appel à la participation des habitants pour réaliser une œuvre

collaborative à l'aide de 1260 carrés de tricot représentant le tableau « Etretat, soleil couchant » de Monet. Présente au Havre depuis mars 2023, cette œuvre est exposée cet été sur le Grand Site, avec l'exposition « Etretat, mon paysage » à partir du 17 juin à l'espace Cramoysan.

La maison de site sera présente lors de temps forts et d'événements locaux (marché, plage, vide grenier, départ de randonnée, festival, concert, ...) permettant d'échanger avec un large public. On peut noter des nouveautés cette année :

- sa présence sur certains campings du Grand Site pour être au plus près des visiteurs qui découvrent le territoire.

- la possibilité de suivre la camionnette sur les réseaux sociaux à partir du 1er juin. Les dates de sa programmation y seront communiquées, avec des publications sur les bons gestes à adopter avant et pendant son voyage.

La maison de site itinérante est portée par le Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre en partenariat avec plusieurs acteurs : les communes et intercommunalités du Grand Site, l'agglomération de Fécamp et Le Havre Seine Métropole, le Département de la Seine-Maritime, les offices de tourisme, Seine-Maritime Attractivité...

Estelle Clément-OGS



**PROGRAMMATION SUR VOTRE COMMUNE**

Terrasse Courbet / Plage

**JUIN 2023**

- 08/06 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 13h-17h
- 16/06 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 14h-17h
- 25/06 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 11h-17h
- 30/06 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 15h-19h

**JUILLET 2023**

- 06/07 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 10h-12h
- 13/07 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 14h-17h
- 23/07 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 10h-17h

**AOUT 2023**

- 10/08 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 13h-17h
- 18/08 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 11h-15h
- 20/08 : Etretat - Plage, Terrasse Courbet - 13h-17h

Etretat

Cal. site : [www.grandsitedefrance.com](https://www.grandsitedefrance.com) sur nos réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/GrandSiteFalaisesEtretatCoteAlbatre> [https://www.instagram.com/gf\\_falaisesetretat\\_cotealbatre/](https://www.instagram.com/gf_falaisesetretat_cotealbatre/)

17 juin-27 août

## Exposition : Étretat, mon paysage

À l'occasion de la finalisation du Plan Paysage et de la création du Syndicat Mixte du Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Abâtre au 1er janvier 2023, le Pays d'art et d'histoire consacre et dédie à ce paysage emblématique du pays de Caux une exposition temporaire intitulée *Etretat, mon paysage* – Portrait sensible de la Côte d'Abâtre.

L'exposition, fruit d'une collaboration avec l'association Les Cueilleurs d'Histoires, s'intéresse à l'ensemble du territoire concerné par la future labélisation Grand Site de France. Elle a été construite avec la participation de la communauté d'agglomération Fécamp-Caux-Littoral, des communes de Yport et Vattetot-sur-Mer, de Fécamp Ville d'art et d'histoire, du Syndicat mixte OGS, ainsi qu'avec l'Atelier POLIS, auteur du Plan Paysage.

### Le projet

La Communauté urbaine a souhaité s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire des Cueilleurs d'Histoires pour mobiliser des participants et les questionner sur leur rapport sensible à ce site prestigieux qu'est le plateau d'Amont à Étretat, afin de favoriser plus largement l'appropriation et l'intérêt du public pour le patrimoine naturel et le rendre acteur de sa protection. Le site fait l'objet de toutes les attentions car il cristallise les enjeux du Grand site, avec un projet de reconquête par la nature, porté par le Conservatoire du littoral, en étroite relation avec la commune d'Étretat et les partenaires.

L'objectif est d'accompagner ce projet au travers d'une approche plus sensible en proposant d'aller au-delà de la carte postale, celle qui est immortalisée par des centaines de milliers de visiteurs chaque année, qui a été peinte par Claude Monet et décrite par Maupassant, Victor Hugo ou Maurice Leblanc.

Le projet avec les Cueilleurs d'histoires est né de cela, partir de ce paysage mondialement connu pour toucher à l'intime et finalement à son universalité, en recueillant les émotions, les sensations que peut susciter ce paysage fragile pour inciter à le protéger et faire émerger une



Photo Joël Jacob

prise de conscience à la fois collective et individuelle.

Rendre le visiteur conscient de ses émotions, c'est aussi lui offrir la possibilité de s'approprier le site, de trouver les mots pour le raconter et transmettre à d'autres, s'en faire, en quelque sorte, l'ambassadeur. Les Cueilleurs d'histoires ont réalisé une vingtaine d'entretiens sur site, dont des extraits sont présentés au sein de l'exposition.

Une première phase de travaux est sur le point d'être engagée courant 2023 ; la renaturation des espaces autour de la Chapelle, cheminements et travaux de réhabilitation de la chapelle)

### La fresque tricotée

Le projet Tricoté un sourire, piloté par l'association Citémômes depuis 2014, consiste en la réalisation d'installations artistiques textiles participatives.

Dans le cadre de son défi « Ensemble nous sommes Monet », le projet a accompagné la réalisation de cette fresque en tricot composée de 1260 petits carrés de 5x5 cm, inspirée de Étretat, Soleil Couchant, réalisée en 1883 par Claude Monet.

Cette dernière a été réalisée durant l'été 2022 par les habitants des 13 communes du Grand Site, ses visiteurs, ainsi que des habitants de la Seine-Maritime.

Un total de 6 939 carrés, qui seront réinvestis dans d'autres réalisations Tricoté un sourire, ont été récoltés à cette occasion. La toile a vocation à être exposée à travers le territoire du Département, lors des différents temps de présentation du Plan Paysage de la démarche Grand Site.



**3 vies par semaine de Michel Bussi**  
Un corps est retrouvé : meurtre, accident ou suicide ? 1 corps, 3 identités différentes. L'intrigue nous entraîne dans un lot de rebondissements, de suspens avec un final inattendu. À vous de jouer !

**Ainsi naissent les mamans d'Amélia Matar**  
Un roman rempli d'amour, de tendresse et d'émotions, qui explique la difficulté du rôle de nounou par rapport à celui de la maman.

**Un homme sans titre de Xavier Le Clerc**  
C'est le récit touchant d'un homme cultivé qui a réussi dans la vie malgré l'immigration de sa famille. Une invitation à réfléchir sur les notions d'identité et d'intégration.

**Bibliothèque  
Un espace pour les enfants**

Un tapis avec des smileys, des petits coussins, des classiques de la bande dessinée, des livres géants, des classiques de la littérature comme l'Odyssée, la Gloire de mon père, en BD, le « Coin des Enfants » de la bibliothèque a tout pour attirer les jeunes lecteurs. Et Dany, la bibliothécaire va même jusqu'à organiser des jeux pour faire gagner des cadeaux ! Alors, pourquoi se priver ?

Par ailleurs, une bibliothèque se doit de faire vivre les livres. Dans ce cadre, Dany recevra, au mois d'août, des auteurs pour des séances de dédicaces. Parmi eux, Thierry Lepoire, Juliette Elamine, Gilles Delabie.



**Gulliver**  
Salle Adolphe Boissaye

**Séances du 8 juillet**  
18h30 - Je verrai toujours vos visages  
21h - Jeanne du Barry

**Séances du 22 juillet**  
18h30 - La petite sirène  
21h - Mon père et moi

**Séance du 29 juillet**  
Gratuit, offert par la municipalité à l'initiative de l'ARCHE et l'ADE  
18h30 - Marioupol, l'espoir n'est pas perdu

**Séances du 12 août**  
18h30 - Wahou !  
21h - Des mains en or

**Séances du 19 août**  
18h30 - Sexygénaires  
21h - Indiana Jones 5

Les autres séances pour l'année seront (sauf changement) :  
Les 09 et 23/09 - 07 et 21/10 - 04 et 18/11 - 02 et 23/12

**Rappel concernant la collecte des déchets**

**Respect des jours de collecte**  
Il est important de sortir les bacs les jours de collecte pour éviter les débordements et de les rentrer, ensuite, pour ne pas causer de gêne au stationnement.

**Pour les particuliers**  
**Basse saison** Collecte sélective les mardis et ordures ménagères les vendredis.

**Haute saison (01/06 au 15/09)** Collecte sélective les mardis et ordures ménagères les lundis et vendredis.

**Jours fériés** Les ordures ménagères et les emballages seront collectés les jours fériés à l'exception du 1er mai, du 25 décembre et du 1er janvier. Les jours de rattrapage seront indiqués en septembre à la commune.

**Pour les professionnels**  
**Basse et haute saison** Collecte sélective les mardis et plus selon les contrats. Les ordures ménagères également en fonction des contrats. Nous avons constaté lors de demandes d'entretien de bacs, que certains professionnels s'étaient appropriés des bacs de prêt pour des activités festives ou mis en supplément pour l'afflux de touristes. Aussi lorsque ces emprunts sont constatés, les bacs sont récupérés et non remplacés sauf à ce que la situation soit régularisée auprès de la communauté urbaine.

**Points de regroupement**  
Les points de regroupement sont réservés aux touristes. Les habitants ne doivent pas les utiliser afin d'éviter le débordement des bacs qui occasionne de l'insalubrité due aux goélands qui dispersent les déchets.

Cette façon de faire de la part des habitants ou des professionnels de déposer leurs déchets dans les bacs situés dans les points de regroupement au lieu de se servir de leurs propres bacs entraîne un surcoût pour la commune et une double facturation puisque chaque foyer ou commerce payent pour un bac.

**Consignes de tri**  
Vous trouverez toutes les consignes sur l'application « TriPratik » et sur le guide du tri téléchargeable sur le site du Havre Seine Métropole.

**Compostage**  
La communauté urbaine continue sa politique de compostage. Si vous n'êtes pas encore équipé, vous pouvez demander gratuitement votre composteur en complétant le formulaire sur le site du Havre Seine Métropole.

Vous avez besoin de changer, avoir un contenant plus grand, ou plus petit, un seul numéro de téléphone : 02 35 24 05 35.

Bernard Le Damany-CULHSM

**Recommandations concernant la taille des arbres et des haies**

*En cette saison estivale, les arbres, les arbustes et les haies des propriétés privées qui bordent les routes, les rues et autres chemins de notre commune ont bien poussé. Ceux-ci peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en gênant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.*

*Afin d'éviter ces désagréments, un petit rappel des obligations aux propriétaires ou locataires riverains.*

**Il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.** La responsabilité d'un propriétaire ou du locataire pourrait être engagée si un accident survenait.

*Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).*

**Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public).

*Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public. Dans le cadre de son pouvoir de police, le maire peut faire procéder aux travaux d'office, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Les frais afférents aux opérations étant à la charge des propriétaires ou locataires négligents.*

*À l'automne, la végétation se mettant en pause hivernale, les feuilles joncheront*

*de nouveau le sol. Leur chute est un événement naturel qui peut poser des problèmes dans certaines situations.*

**Si les feuilles de vos végétaux viennent à tomber sur la voie publique, vous pouvez être soumis à une obligation de nettoyage.**

*L'entretien des espaces publics incombe aux municipalités. Les communes ont en effet pour obligation de s'assurer de l'entretien régulier des trottoirs, rues, places et voies utilisées pour la circulation publique. C'est donc à la mairie d'assurer le ramassage des feuilles mortes, généralement effectué par les agents communaux.*

**Une jurisprudence administrative donne aux maires la possibilité de prendre des arrêtés municipaux pour contraindre les riverains à nettoyer les trottoirs situés devant leur logement, afin d'assurer la sécurité des passants.** Il peut donc s'agir parfois d'une vraie obligation légale, mais celle-ci n'est pas systématique. La municipalité compte sur l'esprit civique des habitants, mais journalièrement il est constaté que ce n'est pas le cas.

*Généralement, on considère toutefois, par principe, que, si vos végétaux perdent leur feuillage sur la voie publique (devant chez vous, sur le trottoir, dans les caniveaux, dans la rue...) le ramassage des feuilles vous incombe. Cela concerne tout occupant d'un terrain ou d'une habitation, qui peut être aussi bien propriétaire, que locataire ou usufruitier.*

*À Étretat, plus de 50% des camions de feuilles proviennent des propriétés. Deux agents travaillent à cette opération pendant plus d'un mois. Pour le moment mettons nous à l'ombre de nos arbres.*

Bernard Le Damany

Textes et photos Philippe Deneufve

**Gabin Bouguet, une étoile dans le ciel d'Étretat**

**Une étoile Michelin, le prix « Grand de demain » du guide Gault&Millau, Gabin Bouguet, chef du restaurant Le Donjon-Domaine Saint-Clair semble prendre goût aux récompenses. Des marques de reconnaissance pour sa cuisine qui met à l'honneur exclusivement les produits de la mer et les végétaux locaux. Un travail qui séduit tant par son raffinement que par sa créativité.**



**Depuis tout petit**

Si Gabin Bouguet reconnaît qu'il cuisine « depuis tout petit », notamment auprès de Louise, sa grand-mère paternelle, il confesse qu'au moment de son orientation scolaire, son cœur a balancé entre cuisine et horticulture. Au final, c'est sur le piano du lycée professionnel Clément-Ader, à Bernay, qu'il effectue ses premières gammes en cuisine.

À 18 ans, impatient de travailler, il choisit de ne pas achever sa formation pour rejoindre l'équipe de Marc Tellier dans son restaurant de poisson et de fruits de mer, L'Écaille, à Rouen. Seulement, au bout de deux ans, Gabin prend conscience que si son « travail de fou » lui plaît, ses horaires ne lui permettent plus de voir ses copains. Pour se libérer du temps, il choisit donc de prendre un poste en restauration collective. « Certes, je pouvais sortir le soir et me lever tard, mais très vite, je me suis rendu compte que ce rythme ne me convenait pas. »

Son envie de gastronomie l'amène une première fois au Donjon, avant une escapade de cinq années en Angleterre, dans le restaurant ...

**Jeune chef**

Alors qu'il projette de poursuivre son expérience de cuisinier en Australie, Omar Abodib, propriétaire du Domaine Saint-Clair, lui fait alors cette offre difficile à refuser : devenir chef à 29 ans. « Une opportunité que j'ai accepté d'autant plus facilement que nous nous sommes fixés pour objectif d'aller décrocher une étoile Michelin », s'enthousiasme Gabin Bouguet.

Quelques mois lui auront suffi, avec son équipe, pour relever le défi. « Il n'y a pas de secret dans cette réussite, confie-t-il. Il faut être en permanence attentif à ce que le poisson soit bien cuit et que la sauce et la garniture soient maîtrisées. » Dit comme ça...

**Homme du cru**

L'homme au couteau de cuisine tatoué sur son annulaire gauche tente d'expliquer, dans un sourire, son intérêt pour les richesses qu'offrent la mer et la terre : « C'est parce que j'avais un grand-père terre-neuvais et un autre maraîcher. » Peut-être, aussi un peu, parce qu'il est originaire de Fécamp, qu'il a passé une partie de son enfance à Yport, et, qu'aujourd'hui, il flâne volontiers du côté d'Étigny pour se ressourcer. Bien qu'œuvrant professionnellement dans un certain luxe, le jeune chef étoilé rêve, au fond de lui, d'espace. « J'aimerais me couper du monde quelques temps sur la côte Irlandaise ou en Patagonie, sans téléphone, dans une cabane, au milieu des moutons », susurre-t-il. Et d'assurer se sentir vraiment heureux dès qu'il peut partager un carpaccio, un barbecue, des lasagnes, évidemment faites maison, et une bonne bouteille avec ses amis.

En résumé, la recette Gabin Bouguet pourrait ainsi se composer d'une base de simplicité, associée à une bonne dose de talent, de plusieurs généreuses louches de travail et de quelques pincées bien senties de créativité.

**Franck Beaudet ouvre une nouvelle page du Dormy House**

**Depuis près de vingt ans, Franck Beaudet vit dans la station balnéaire. Le temps, pour lui, d'avoir pris en main plusieurs établissements de restauration et d'hôtellerie. Et, depuis 2021, de devenir le nouveau propriétaire de l'hôtel Dormy House, sur les hauteurs de la falaise d'aval.**

**Entrepreneur**

C'est en suivant ses parents venus s'installer sur la côte normande, en 2003, que l'Eurois Franck Beaudet est arrivé à Étretat. « Ils ont, à l'époque, acheté l'hôtel l'Aiguille Creuse, présente-t-il. J'étais mineur et, naturellement, je les ai aidés. » Ce qu'il ne soupçonnait alors pas, c'est qu'il allait se piquer au jeu de l'accueil et de l'esprit d'entrepreneur. Cinq ans après son arrivée, il prend ainsi la barre du restaurant le Repère des Pirates, en front de mer. En 2015, il décide de monter en gamme en devenant responsable de l'Huîtrière. Trois ans plus tard, il prend les rênes de l'hôtel Villa 10.

**Au goût du jour**

Lorsque Franck a l'opportunité de pouvoir acquérir le Dormy, comme l'appellent familièrement les Étretatais, il réalise qu'il n'y est jamais monté. « La première fois que je l'ai découvert, j'ai tout de suite compris la raison pour laquelle il est classé parmi les quarante établissements à la situation la plus exceptionnelle de France », s'émerveille-t-il. Comme ses prédécesseurs, il imagine, à son tour, la manière de rendre l'endroit encore plus prestigieux. « Après avoir chargé le chef cuisinier de faire en sorte que les personnes qui viennent chez nous touchent à l'essentiel autour des produits de la mer, des fromages de notre terroir et de desserts dignes de ce nom, nous avons ouvert un bistrot, détaille-t-il. Ce deuxième axe de restauration offre la possibilité de manger avec plus de simplicité. Nous avons également fait appel à une barmaid pour développer un bar à cocktails. » Aussi, Franck Beaudet égrène les travaux effectués depuis sa prise en main : la rénovation de la façade en front de mer, l'installation de la fibre pour développer les séminaires. Au passage, il annonce la construction prochaine d'une nouvelle salle de séminaire, de huit chambres et d'un spa. L'ambition de décrocher une quatrième étoile est affichée.

**Ouvert à tous**

« Je souhaite que les personnes qui viennent au Dormy House en repartent avec, en mémoire, le souvenir d'une belle expérience vécue », assure le directeur. Et d'affirmer son envie que les Étretatais puissent, eux aussi, profiter de sa structure. « Le village est un bel écrin qu'il faut faire vivre, pense-t-il. Ainsi, je souhaite prendre ma part de responsabilité dans la vie de la commune en m'investissant, par exemple, dans l'Union commerciale, en accueillant les enfants des écoles au moment de Noël. » Les concerts organisés tous les samedis, de 18h à 20h, durant la saison estivale sont organisés pour accueillir tant les touristes que les locaux.

**Contemplatif**

« Au fil du temps, je suis tombé amoureux d'Étretat, reconnaît le développeur d'entreprises de 37 ans. J'aime l'authenticité de ce lieu. Lorsque je navigue à cinquante mètres de la côte, je suis saisi par les changements incessants des couleurs sur les falaises. Par leur fragilité face à l'érosion, aussi. » Contemplatif face à la nature, Franck l'est tout autant devant les belles mécaniques, auto comme moto. Peut-être là un gène hérité de ses grands-pères, tous deux ouvriers chez Renault-Cléon ?



Il y a bien longtemps que le groupe Oui à Étretat avait pu s'exprimer dans un document municipal. C'est pourtant une obligation clairement inscrite dans le Code Général des Collectivités Territoriales que de réserver un espace à la minorité municipale dans tout support de communication, imprimé ou numérique (c'est aussi à l'article 22 du Règlement Intérieur voté par notre Conseil Municipal). Par ailleurs, s'adresser à nos concitoyens par la contrainte décidée unilatéralement par la majorité municipale d'un texte limité à 2 500 signes ne permet pas de développer convenablement les nombreux sujets qui nous préoccupent.

Mise au point faite, je voudrais tout d'abord exprimer un vrai regret. La démission du Conseiller Municipal Philippe-Emmanuel Adès qui, lassé du manque d'écoute, de l'absence de méthodes de travail et de transparence, de la trop rare ou inexistante organisation des différentes Commissions pourtant obligatoire aussi, a décidé fin janvier 2023 de quitter son rôle d'élu pour lequel il était investi avec disponibilité et une réelle expertise depuis 2016. C'est une vraie perte pour Étretat notamment sur les sujets santé, grand âge et tout ce qui concerne le social. Je dois dire avoir aussi beaucoup apprécié sa bonne connaissance de la mécanique municipale et de l'antériorité des dossiers, et sa vigilance sur tous les sujets.

La vie dans notre village se détériore lentement mais sûrement et ce n'est pas le manque de vision de la majorité municipale qui va améliorer le quotidien. Ce n'est pas non plus l'opposition aux initiatives de la Communauté Urbaine et les doutes sur l'intérêt de l'Opération Grand Site qui feront avancer notre village. Travailler ensemble en consultant et en rassemblant par la concertation les Étretatais semble aujourd'hui encore plus indispensable qu'hier.

L'équipe municipale est déjà à mi-mandat. Quels projets nouveaux et visionnaires initiés depuis 2020 ? Nous ne voyons rien venir en dehors d'une laborieuse gestion des affaires courantes. Vouloir faire table rase du passé n'a jamais donné un cap, d'autant que c'est en contradiction avec la mise en place des travaux du Golf et de l'Église, projets dont le long développement est à l'actif des précédentes équipes municipales. Il est pourtant urgent de se poser les bonnes questions, de privilégier un tourisme raisonné et durable, afin de préserver la vie de notre village et des emplois pérennes, tout en respectant la légitime tranquillité à laquelle les Étretatais ont droit. Tout reste à faire.

À la lecture du texte ci-dessus, l'équipe municipale en place me propose d'ajouter 1000 signes. À quelques heures du bouclage de votre magazine, je le fais volontiers.

Oui tout reste à faire, mais il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Le Gouvernement semble avoir pris conscience que certains sites souffrent de surtourisme. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, Atout France aura pour mission d'accompagner des territoires pilotes dans la gestion des flux de touristes, faisons tout pour que Étretat fasse partie de ce dispositif ainsi que de l'Observatoire national qui sera mis en place sur le sujet. Étretat n'est pas un cas isolé. Après la diffusion de la série sud-coréenne « Crash Landing on you », la commune d'Iseltwald en Suisse, village de 400 âmes, a mis en place des frais de selfie (5 francs suisses - 5,16 euros). Cela rappelle l'éco-taxe proposée par la liste Oui à Étretat en 2020. Créer plus de ressources pour entretenir notre village, et aussi pour que les habitants bénéficient des fruits du tourisme pour par exemple entretenir leur maison. Un programme qui ne demande que la volonté de le mettre en place.

**Clarisse Coufourier**  
Conseillère municipale  
Oui à Étretat

## La fréquentation touristique, parlons-en ouvertement

Comme dans toute communauté qui fait face à des difficultés et qui se questionne sur son avenir, les non-dits ou les jugements à l'emporte-pièce sont monnaie courante à Étretat, alors qu'à y regarder de plus près, habitants, résidents, et commerçants ont un point commun, celui de se réjouir d'une activité économique dynamique.

Les uns considèrent que l'activité touristique est un moyen de développer et d'entretenir la vie sociale, les autres pensent qu'elle doit être la résultante positive de l'attractivité, et les autres encore assurent qu'elle est une fin en soi au bénéfice des agents économiques étretatais.

Ces trois visions ne sont pas contradictoires, mais elles orientent à l'évidence les analyses de chacun. Pour autant, elles ne doivent pas diviser car au fond, elles rassemblent la population autour d'un constat unanimement partagé : éviter la sur-fréquentation touristique trop concentrée dans le temps et dans l'espace.

En effet, un accroissement brutal du nombre de visiteurs, n'augmente pas en proportion les recettes des restaurateurs et des commerçants, mais crée un effet de saturation, de déception et de tensions préjudiciables à l'environnement et aux infrastructures de la Commune. Cela entraîne in fine des effets contre-productifs et destructeurs sur l'économie, sur l'image d'Étretat, sur sa réputation et sa population. Pas moins de 400 habitants ont déserté Étretat en 20 ans, mettant de surcroît en tension les commerces de proximité, les services à la population, les logements convertis en gîtes, et la demande d'emplois locaux.

Le Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat- Côte d'Albâtre a le soutien de la majorité des Étretatais. C'est une chance formidable pour Étretat qui envisage de devenir un modèle de petite ville de demain. Certes, c'est une chance, mais à condition que le Syndicat adopte dans les faits et sur le terrain la vision nationale des Grands Sites de France, vision qui prône en concertation avec la population, un tourisme raisonné, régulé, moderne et soucieux de l'environnement. Aujourd'hui, nous constatons une contradiction entre cette vision des Grands Sites de France et l'accroissement à marche forcée des flux touristiques concentrés sur Étretat.

Le projet de mega-parking de plus de 1000 places de stationnement sur la terre agricole de la Guézane, à l'entrée d'Étretat, sur la commune du Tilleul, n'ayant fait l'objet d'aucune consultation publique ni communication, met en exergue cette contradiction. Un parking de 200 places sur cette parcelle, conjugué à une extension de 200 places du parking du Valaine, route du Havre, nous semblerait plus adapté aux exigences du label Grands Sites de France. Nous soutenons ainsi la Municipalité dans cette alternative mesurée.

Nous pensons par ailleurs que la fréquentation touristique et la gestion des stationnements incombent à la Municipalité d'Étretat, et relèvent d'un véritable service public pour les raisons vitales que nous venons d'indiquer. Elles ne peuvent être confiées à des intérêts non alignés, comme le serait ce projet de mega-parking aux portes d'Étretat. Directement ou à travers la Communauté urbaine, la Municipalité a un besoin vital de recettes de stationnement pour financer ces projets d'investissement, notamment semi-piétonniers, et de places de stationnement réservés aux commerçants et aux habitants.

Alors parlons-en aux Étretatais !

**Jean-Baptiste Renié**  
Conseiller municipal  
Agir Ensemble

## Golf

### Première pierre du nouveau club-house



Montage SHEMA

**Le 17 juin dernier, André Baillard, maire, a scellé la première pierre du nouveau club-house du golf. Autour de lui étaient présents les maires des communes alentour, Marie-Agnès Poussier-Winsback, députée, Caroline Leclercq, adjointe au maire du Havre représentant Édouard Philippe, Hubert Jean de la Batie, vice-président du Conseil régional, et les responsables du golf.**

Le maire a souligné que les travaux étaient devenus urgents et nécessaires compte tenu de l'état des bâtiments qui étaient dangereux et inadaptés à la modernité d'un club-house digne de notre ville.

**Coût des travaux**  
L'occasion de rappeler que le coût global de ces

travaux s'élève à 2.950 millions d'euros hors taxes. Pour ce programme, la ville d'Étretat a contracté un emprunt de 1,7 million d'euros auprès du Crédit Agricole et l'ASGE (Association sportive des golfeurs d'Étretat) a elle-même contracté un emprunt de 479.600 euros ; et c'est sans compter sur la dépense supplémentaire pour faire vivre le golf durant les deux années à venir avec une perte d'exploitation évalués à 30% des chiffres des dernières années.

La Ville d'Étretat a sollicité la Région et le Département pour obtenir des subventions. Ainsi des deux entités sollicitées accordent-elles à la ville d'Étretat une subvention de 280 643 euros, chacune.

Les travaux ont commencé le 12 décembre 2022

### Réfection des courts de tennis

Les trois courts en terre battue viennent de bénéficier d'une cure de jouvence. Malgré le bâchage, pour limiter l'impact de la pluie, du gel, voire de neige, il est, en effet, nécessaire de remettre en état ces terrains à la sortie de chaque hiver.

Ce travail, effectué par une entreprise spécialisée, a consisté à un décompactage du sol sur quelques centimètres, sans atteindre la couche de mâchefer, à l'aide d'une herse alternative. Après cette opération, vingt tonnes de craon, sorte de calcaire dont la granulométrie est proche du sable, ont été répandues sur chaque court, avant que de la brique pilée soit étalée à la pelle en plusieurs couches. Entre chaque couche, l'ensemble a été aplani avec des rabots de bois et le passage d'un rouleau pour la finition.

Les limites de la surface de jeu de chaque court ont été matérialisées par des bandes en PVC.

Aujourd'hui, les surfaces de jeux sont opérationnelles. Il ne reste plus que le changement des grillages de protection qui va être opéré prochainement par une entreprise retenue après un appel d'offres.

Cette remise en état, financée par la ville, avec la participation du Tennis club d'Étretat, permet aux licenciés de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions et au club d'organiser des compétitions. Aujourd'hui la ville compte 5 terrains en extérieur et un couvert. Des terrains maintenus en état par Jean-Pierre et Corentin car l'apport de briques pilées est souvent nécessaire pour garder les surfaces de jeux dans un état optimum.

D'ailleurs, les responsables du club invitent les joueurs à utiliser des chaussures de tennis pour éviter d'endommager les surfaces, ainsi qu'à passer la traîne après leurs matches, balayer les lignes et arroser par temps sec.

Certes, Étretat n'a pas le « label Roland Garros », mais peut-être qu'un jour...

Bernard Le Damany

avec l'accord du Département. En fait, il fallait les commencer au plus vite pour rester dans les créneaux des facturations des devis arrêtés par les entreprises pour les six mois à venir, lors de la convocation de la commission d'appel d'Offres pour le choix des entreprises.

Depuis le début du chantier, l'hiver plutôt clément n'a pas apporté de retard dû à des gelées ou intempéries.

Si la ville a dépensé 1,7 million d'emprunt, il y aura un retour sur l'investissement de la part de l'ASGE qui loue le club-house à raison de 8.031 euros (HT) mensuellement auprès de la ville d'Étretat (contre 428,08 euros par mois antérieurement et en conformité avec le bail de 1992).

Depuis le 12 décembre 2023, les réunions de chantier se succèdent autour des entreprises, de la SHEMA et du maître d'ouvrage, chaque lundi.

Le chantier n'est pas sans surprise au fil des démontages. Mais aujourd'hui nous sommes fixés sur l'ensemble de l'ossature qui demeure en place.

Les travaux supplémentaires relèvent plutôt d'une structure initiale mal érigée par rapport aux normes exigées en 2023.



Photo Joël Jacob

### Remise de ceintures au judo



Photo Aurélie Delahais

Familles, amis, proches et représentants de la municipalité, se sont donnés rendez-vous à la salle Henri Dupain pour la cérémonie de remise de ceintures sous l'oeil de Bruno Verdier, professeur emblématique de l'école de judo.

Après une démonstration de chacune des classes représentées, une cinquantaine de ces sportifs s'est vue remettre par ses pairs la ceinture du niveau supérieur à celle déjà arborée selon un cérémonial spécifique à cette discipline.

Des récompenses ont été distribuées à chacun par le club et des trophées ont été remis par la municipalité aux plus jeunes

pour les encourager. Après son discours, Grégory Thomas, président, a invité l'assemblée à lever un verre de l'amitié.

**Instant émouvant**  
Un petit moment émouvant et joyeux a ponctué la cérémonie. En effet, Florian Coquin (2<sup>ème</sup> à droite sur la photo), 35 ans, atteint d'un handicap a reçu sa ceinture noire, résultat de son courage, de sa volonté et son engagement dans le club. Membre de l'école depuis ses 9 ans, il fait partie des trois judokas ainsi récompensés au plan national.

Joël Jacob

### Trail de la Pointe de Caux : départs à Étretat

Une fois de plus, le Trail de la Pointe de Caux, quinzième du nom, passera par la station balnéaire, le 10 septembre prochain. Mieux, la nouveauté de l'édition 2023 est que les deux courses partiront d'Étretat pour une arrivée sur le front de mer.

À noter que 300 dossards maximum, seront accessibles pour le Trail « découverte » de 13 km -dénivelé +/- 280m- et autant pour le trail de 26 km -dénivelé +/- 550m-. Ouverture des inscriptions le 26 juin. <https://www.lbgonfrevillaise.com>



# INFOS PRATIQUES

## LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15 – Gendarmerie : 17 – Pompiers : 18  
Numéro d'urgence européen : 112  
Centre antipoison : 0800 59 59 59  
Médecin de garde : 116-117  
Infirmières : 16 bis rue Isabey – 02 35 27 02 98  
Pharmacie d'Étretat – Avenue George V – 02 35 27 01 45  
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33  
Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

## CABINET MÉDICAL

S.C.M George V Étretat  
Prise de rendez-vous au secrétariat téléphonique : 02 32 79 53 62  
Stationnement possible : parking réservé au niveau de la pharmacie  
Dr Bouaziz prise de rendez-vous au 06 70 92 60 33

## DENTISTES

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave  
25 avenue George V – 02 35 28 07 91

## SERVICES DES AIDES À DOMICILE ODYLE-POLLET

Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h à 12h30  
Sur rendez-vous de 13h30 à 16h au 02 35 28 69 96  
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

## MAISONS DE RETRAITE

Résidence autonomie Germaine Coty 02 35 27 05 06  
Résidence médicalisée Étoile du matin ( EHPAD)

## ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 35 29 43 23

## ORTHOPHONISTE

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

## CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 80 27 25 25

## TAXI

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

## DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie, Route de Turretot  
76280 Criquetot-l'Esneval  
Lundi 9h20-18h  
Mardi fermé  
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h20-18h  
Dimanche 8h30-12h30  
Services assurés par la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » Tél : 02 35 27 27 00  
Ramassage des ordures ménagères tous les vendredis et du 1er juin au 15 septembre les lundis et vendredis  
Ramassage tri sélectif tous les mardis

## À SAVOIR

**Horaires bibliothèque**  
Mercredi 14h - 17h  
Vendredi 15h30 - 17h30

**Ville d'Étretat** [www.etretat.fr](http://www.etretat.fr)

*Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...*

**Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »**

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>

*Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets, les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi, les démarches en ligne...*

**Office du Tourisme Le Havre-Étretat**

Place Maurice Guillard  
02 35 27 05 21  
info@etretat.net – [www.etretat.net](http://www.etretat.net)

**Horaires de la Poste**

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45  
Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45  
Le samedi de 9h à 12h

**La Maison des Services au Public (La Poste)**

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires (Carsat/MSA/Pôle emploi...)

**Mission Locale** (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)  
02 35 27 28 08

**Relais d'assistantes maternelles**

31 bis Le Pré de la Forge  
76280 Criquetot l'Esneval  
06 31 10 89 25  
ram.criquetot@lehavremetro.fr

**Halte-garderie « La Ribambelle »** 02 35 27 45 96

**ALSH/Centre aéré à Pierrefiques** – [afgamontivilliers@free.fr](mailto:afgamontivilliers@free.fr) – 02 32 79 56 90

Enfants de 5 à 11 ans (petites et grandes vacances sauf Noël)

**Services Publics** [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

**Gendarmerie de Seine-Maritime**

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/> et sur Facebook  
A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 – route du Petit Val ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

**Protection de l'environnement, lutte contre le bruit**

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat (hors incinérateur)